

RAPPEL / IMPORTANT et URGENT :

- Demande de BOURSE de Collège et d'Aide à la Restauration Scolaire des Collégiens -

Madame, monsieur,

➤ **BOURSE de Collège**

- Nous vous rappelons que la campagne de demande de bourse de collège est ouverte pour tous les élèves qui peuvent y prétendre depuis le 1^{er} septembre 2023, **elle prendra fin le 19 octobre 2023 (Date limite impérative)**.

Si cela n'a pas déjà été effectué nous vous invitons vivement à formuler votre demande dans les plus brefs délais via votre compte unique EduConnect :

<https://educonnect.education.gouv.fr/idp/profile/SAML2/Redirect/SSO?execution=e1s1>

Si nous vous incitons fortement à faire l'effort de privilégier cette année la demande en ligne, vous avez néanmoins la possibilité de déposer un dossier papier auprès du secrétariat de l'établissement.
(Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 16h00 / le mercredi de 8h30 à 11h00)

➤ **ARSC (Aide à la Restauration Scolaire des Collégiens)**

- Par ailleurs, si votre enfant est **demi-pensionnaire**, vous pouvez également formuler une demande d'Aide à la Restauration Scolaire (ARSC) via le site du Département du Tarn (**Date limite de demande le 15 octobre 2023 pour une aide complète couvrant les 3 trimestres**) :

(<https://arsc.tarn.fr/identity/connect>).

Si nous vous incitons fortement à privilégier la demande en ligne sur le site du département, vous avez néanmoins la possibilité de retirer un dossier papier auprès du secrétariat de l'établissement.
(Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 16h00 / le mercredi de 8h30 à 11h00)

Veillez noter que tous les éléments d'accompagnement sont disponibles en accès libre dans les actualités sur le site de l'établissement :

<https://aristide-bruant-albi.mon-ent-occitanie.fr/>

Le secrétariat

